

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 27 octobre 2022 -

Nombre de membres en exercice: 35

Nombre de présents : 20

Nombre de membres ayant donné procuration : 08

Nombre d'absents non représentés : 07 Quorum : 18 (présents ou représentés) Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 27 octobre 2022 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

XI - Prix UNITA du meilleur mémoire Licence et Master

APPROUVE le règlement du concours joint en annexe et l'attribution d'un prix de 215€ par étudiant(e), pour un maximum d'un(e) étudiant(e) de licence et un(e) étudiant(e) de master UPPA sélectionné(e)s, soit 430€ pour l'année universitaire 2022-2023.

VOTE: POUR: 22

ABSTENTION: 01

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE: 05

Pau, le 2 novembre 2022 Le Président,

Laurent BORDES





APPEL À CANDIDATURES

Prix UNITA des mémoires de fin de licence et de master sur la thématique « Citoyenneté européenne »

Dans le cadre de l'alliance européenne UNITA Universitas Montium, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour organise un concours à destination des étudiant.e.s ayant réalisé un mémoire sur le thème de la citoyenneté européenne.

Le terme UNITA renvoie au projet d'une intégration plus étroite des activités académiques de six Universités : Universidade da Beira Interior, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Savoie Mont Blanc, Universitatea de Vest din Timişoara, Università degli Studi di Torino et Universidad de Zaragoza. Le sous-titre latin Universitas Montium souligne le point commun des universités UNITA : les langues romanes et l'engagement à promouvoir la diversité linguistique, et leur proximité avec les espaces de montagne.

Un des axes de l'alliance est le renforcement de l'identité européenne par la compréhension de ses développements passés et présents. Toutes les disciplines sont concernées par ce prix.. C'est dans ce contexte que s'inscrit cet appel à candidatures pour les mémoires de fin de licence et de master. Le règlement de l'appel est détaillé ci-dessous :

- 1. L'objectif de cet appel est de contribuer à l'amélioration de la compréhension de l'identité et de la citoyenneté européenne par les habitants des territoires des universités UNITA.
- 2. Peuvent être présentés des mémoires, accompagnés d'un résumé de 5 pages maximum, qui se penchent sur les questions européennes et les relations entre l'Europe et les territoires des universités UNITA, dans des disciplines variées.
- **3.** Chaque Université partenaire d'UNITA organise son propre concours. La composition du jury chargé de décider de l'attribution du prix à l'UPPA est incluse dans l'annexe à cet appel. Dans une première étape le jury choisira 4 mémoires parmi ceux qui ont été soumis. Dans la première quinzaine de novembre les 4 candidat.e.s seront auditionné.e.s par le jury et devront présenter leur travail et leur point de vue sur le sujet. L'étudiant.e dont le mémoire aura été choisi aura la possibilité de participer à une audition commune au niveau des Universités partenaires UNITA.
- 4. Pourront présenter leur mémoire les étudiant.e.s de Licence (Modalité I) ou de Master (Modalité II) des Universités UNITA défendus au cours de l'année académique 2021-2022. Les étudiant.e.s des Universités UNITA pourront présenter leur mémoire







au concours organisé par n'importe quelle Université UNITA. Mais les étudiant.e.s ne pourront participer qu'à un seul concours. La production écrite doit être envoyée au format PDF au bureau UNITA de l'Université choisie le 20^{er} octobre 2022 au plus tard. Elle est soumise dans la langue de l'université qui organise le concours (ou en anglais) A l'adresse email : wp7-unita@univ-pau.fr.

- **5.** Les jurys chargés d'attribuer le prix dans chaque université s'appuieront sur la grille d'évaluation suivante :
 - I. **Pertinence du titre du mémoire** (rédaction de manière claire et concise, adéquation à la question objet de l'appel);
 - II. **Structure** (introduction ; table des matières, conclusions et bibliographie) ;
 - III. **Style** (rédaction, expression des illustrations graphiques, résumé en langue romane et en anglais de 5 pages maximum);
 - IV. **Contenu** (réflexion sur les concepts, bon usage des théories et notions et de la bibliographie, utilisation des citations et des sources);
 - V. Recherche empirique (approche multidisciplinaire, pertinence des conclusions, originalité de la recherche).
- **6.** Dans le cas où le jury estime que les travaux présentés ne satisfont pas aux exigences minimales de qualité ou ne maintiennent pas la relation attendue avec les thèmes proposés, une ou les deux modalités peuvent être laissées sans prix. Dans une telle situation, le montant des prix peut être accumulé et appliqué au reste des candidatures. Dans tous les cas, le jury aura la capacité de prendre les décisions qu'il jugera les plus appropriées et ses décisions seront définitives.
- 7. Les travaux choisis recevront un prix de 215 € et une attestation pour avoir remporté le concours pour chacune des modalités. En outre les travaux choisis, ainsi que les interventions des étudiant.e.s dans l'audition commune au niveau des Universités UNITA, feront l'objet de publications sur le site et sur les réseaux sociaux UNITA (noms des lauréats et titre des mémoires).
- 8. Les travaux qui auront obtenu un prix dans le cadre de cet appel seront mis à la disposition d'UNITA qui pourra les utiliser à des fins d'information et de sensibilisation, ainsi que pour la défense des objectifs du projet, en citant toujours le nom de l'auteur. A ce titre, des conventions de cession de droits d'auteur devront être signés entre les Universités UNITA et les lauréats du concours.
- 9. Le traitement des données à caractère personnel est réalisé conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016.







Le responsable de traitement pour l'université de Pau et des pays de l'Adour est Monsieur le Président de l'université.

Les informations recueillies dans le cadre de ce dossier font l'objet d'un traitement papier ou informatique destiné à l'inscription et à la participation des candidats aux concours relatifs aux travaux de fin de licence et de fin de master - UNITA Universitas Montium Project.

Les données à caractère personnel collectées pour l'inscription au défi sont : nom, prénom, adresse mail, domicile, numéro de téléphone, Université d'origine.

Les données seront conservées pendant le temps du concours.

Les destinataires des données sont : les membres du jury.

Conformément aux dispositions prévues par la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque candidat bénéficie :

- d'un droit d'accès aux données vous concernant et faisant l'objet du traitement ;
- d'un droit de rectification des informations qui vous concernent ;
- d'un droit à l'effacement de vos données ;
- d'un droit à la limitation du traitement des données vous concernant ;
- d'un droit à la portabilité des données collectées ;

Si un candidat souhaite exercer un de ces droits pour les données stockées par l'université de Pau et des pays de l'Adour, il convient de s'adresser à wp7-unita@univ-pau.fr en faisant copie de la demande auprès de la déléguée à la protection des données de l'établissement (dpo@univ-pau.fr).

Si un candidat estime que le traitement des données à caractère personnel le concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne en vigueur relative à la protection des données, il peut introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle mentionnée ci-dessous :

CNIL - Services des plaintes 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07

10. La participation à ce concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses éventuels avenants.

Le non-respect des termes de ce règlement entraînera la disqualification du candidat.







Annexe: Composition des jurys à déterminer

Chaque jury est composé de quatre membres, issus de l'université UNITA qui organise le concours, de différentes spécialités. En cas de conflit d'intérêts de l'un des membres du jury, l'université devra proposer un autre membre pour prendre la place de la personne concernée par cette situation. La composition de ces jurys est la suivante :

Universidade da Beira Interior

Université de Pau et des Pays de l'Adour

- Jacques Jaussaud, Professeur des universités en sciences de Gestion
- Danièle Laplace-Treyture, Maître de conférences en Géographie
- Géraldine Larguier, Professeur agrégé en Français Langue Etrangère
- Meriem Mengi, Maitre de conférences en sciences de Gestion







Université de Savoie Mont Blanc
Universitatea de Vest din Timișoara
Università degli Studi di Torino
Universidad de Zaragoza





CALL FOR APPLICATIONS

UNITA prizes for bachelor and master theses on the theme of "European Citizenship"

Within the framework of the European alliance UNITA Universitas Montium, the University of Pau and Pays de l'Adour organizes a competition for students who have written a thesis on the theme of European citizenship.

UNITA refers to a closer integration of the academic activities of six universities: Universidade da Beira Interior, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Savoie Mont Blanc, Universitatea de Vest din Timişoara, Università degli Studi di Torino and Universidad de Zaragoza. The Latin subtitle Universitas Montium emphasizes the commonalities of the UNITA universities: Romance languages and the commitment to promote linguistic diversity on the one hand, and their proximity to mountain areas on the other hand.

One of the guidelines of the project is to strengthen the European identity by understanding both its past and recent developments in fields such as Law, History, Sociology, Economy and Political Sciences. In this context, this call for Prizes for Bachelor's and Master's degree dissertation of Awards for End-of-Degree and End-of-Master Projects presented by students from UNITA Universities and that are related to the aforementioned subject is foreseen. The call and awarding of this call will be governed by the bases detailed below:

- 1. The objective is to contribute to the improvement of the understanding of European identity and citizenship by the inhabitants of the territories of UNITA universities.
- **2.** Theses can be presented, accompanied by a 5 pages summary, which deal with European topics and any kind of relationship between Europe and the territories of UNITA universities, in various disciplines.
- **3.** Each UNITA partner university organizes its own competition. The composition of the jury in charge of awarding the prizes in the USMB is included in the annex to this call. In a first step the jury will choose 4 theses among those submitted. During the first two weeks of November, the four candidates will be auditioned by the jury and will present their work and their point of view on the subject. The student whose thesis has been chosen will have the opportunity to participate in a joint audition at the level of the UNITA partner universities.
- **4.** Will be able to present their thesis **students of Bachelor's degree** (Modality I) or **Master's degree** (Modality II) from UNITA Universities **who have defended their**







thesis during the last three academic years (2019-2020, 2020-2021 and 2021-2022). Students from UNITA Universities may submit their thesis to the competition organized by any UNITA University. However, students may participate in only one competition. The written work must be sent in PDF format by October 1, 2022 by the latest, to the following adresses: unita.office@univ-smb.fr et anne-sophie.nardelli-mailto:univ-smb.fr. It must be submitted in the language of the university organizing the competition (or in English).

- **5.** The juries responsible for awarding the prize at each university will use the following evaluation grid:
 - I. Relevance of the title of the thesis (clear and concise writing, relevance to the issue defined by the call);
 - II. **Structure** (introduction; table of contents, conclusions and bibliography);
 - III. **Style** (writing, graphic illustrations, 5 pages abstract in Romance language and English);
 - IV. **Content** (thinking about concepts, proper use of theories and notions and bibliography, use of citations and sources);
 - V. **Empirical research** (multidisciplinary approach, relevance of findings, originality of the research).
- **6.** In the event that the jury considers that the presented works do not meet the minimum quality requirements or do not maintain the expected relationship with the proposed themes, one or both modalities may be left without a prize. In such a situation, the prize money can be accumulated and applied to the remaining entries. In all cases, the jury will have the ability to make the decisions it deems most appropriate and its decisions will be final.
- 7. The selected works will receive a prize of 215 € and a certificate for each of the modalities. In addition, the selected works, as well as the interventions of the students in the common hearing at the level of the UNITA Universities, will be published on the website and on the UNITA social networks.
- **8.** The works awarded in this call will be made available to UNITA, which may use them for information and awareness-raising purposes, as well as to defend the objectives of the project, always quoting the author's name.







Appendix: Composition of Juries to be determined

Each jury is composed of four members, from the university organizing the competition, from different specialities. In case of conflict of interest of one of the members of the jury, the university will have to propose another member to take the place of the person concerned by this situation. The composition of these juries is as follows:

Universidade da Beira Interior

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Université de Savoie Mont Blanc

Universitatea de Vest din Timișoara

Università degli Studi di Torino

Universidad de Zaragoza